

2 Politique

Dialogue politique/Commission 4

Quand la question des "prisonniers politiques" alimente le débat

Martina ADA METOULE
Akanda/Gabon

C'est l'une des problématiques abordées, hier, par la commission 4 relative à "la consolidation de la paix et de la cohésion nationale". Au cours des discussions, les deux camps, majorité et opposition, ont livré leurs différentes approches sur le sujet. Cela, pendant que d'autres aspects étaient abordés dans les trois autres commissions.

LES travaux en commissions du Dialogue politique inclusif et sans tabou se poursuivent au stade d'Angondjé. Hier, tous les membres des quatre groupes étaient en conclave, chacun sur la thématique qui le concerne, pour trouver des solutions relatives aux questions soumises à leur appréciation. Dans un climat de "sérénité et de calme", comme l'affirment les deux parties, les discussions se déroulent dans un esprit plutôt convivial. C'est le cas par exemple de la commission 4 qui traite de "la consolidation de la paix et de la cohésion nationale". Hier, ils ont posé sur la table des discussions, la problématique des "prisonniers dits politiques" qui, pour la plupart, ont été arrêtés lors de la Présidentielle d'août dernier.

Pour ce qui est de l'opposition présente dans cette commission, ladite question demeure une "préoccupation majeure". Selon certaines sources, les deux camps ne perçoivent pas ce problème de la même manière. Les membres de l'opposition parlent de "prisonniers politiques", tandis que ceux de la majorité les considèrent comme des prisonniers de droit



Jacques Rougou cadre de l'Union nationale, membre de la commission 4.



...tout comme les autres commissions qui planchent sur leurs thématiques respectives.



La commission 1 poursuit ses discussions...

commun. Sur ces positions divergentes, se pose la question de la qualification du délit de ces détenus. En clair, voilà ce qui constitue le point d'achoppement sur ce sujet. Toutefois, les deux camps se sont mis d'accord quant à l'idée de trouver des solutions afin que, "ces prison-

niers recouvrent rapidement leur liberté". L'opposition a également évoqué la situation de l'aide de camp de M. Jean Ping, le leader de la Coalition pour la nouvelle République, arrêté récemment. Un nouveau détenu que ce camp classe aussi dans la catégorie de "prisonniers

politiques". A en croire certaines indiscretions, la clarification de la situation de ce dernier a été exigée par les membres de l'opposition. Ils ont souhaité que les conditions et motifs de son arrestation soient "connus de tous". Face à cet état de chose, la majorité a marqué son impuissance. Elle a plu-

tôt renvoyé son adversaire vers l'instance compétente, la justice. Concernant toutes ces préoccupations, la majorité et l'opposition ont marqué leur accord afin de trouver des issues susceptibles de rapprocher les points de vue. Tout comme ils ont décidé de le faire pour tous

les sujets soumis à leur réflexion. Parce que, il sera tout de même difficile, aux dires de certains observateurs, que les approches des deux délégations opposées soient, de prime abord, convergentes sur plusieurs aspects (procédures, principes, dénominations, etc.).

coulisses

SM
Akanda/Gabon

Le zèle du pool Communication



Certains responsables du Bureau n'ont pas tardé à réagir pour rappeler à l'ordre la commission communication.

Pas contents de notre couverture liée aux coulisses du Dialogue politique, les membres de la commission Communication ont fait preuve de zèle en décidant, de manière unilatérale, de retirer à un de nos collaborateurs l'accréditation lui donnant accès

au stade d'Angondjé, jusqu'au 10 mai prochain, date de la clôture de cet important événement politique. C'était, cependant, sans compter avec le bon sens des plus hautes autorités de ces assises qui, saisies par notre directeur de la Publication, ont finalement compris qu'il s'agissait d'une entrave à la liberté de la presse. Ces derniers indignés par cette attitude, ont vite fait de ramener à la raison ces "censeurs" pour éviter une crise inutile avec le quotidien national L'Union, qui s'attelle à rendre compte, régulièrement, de ces travaux. Il y a lieu de s'interroger sur les motivations ayant conduit les membres de cette commission, qui visiblement peinent à assumer correctement leur rôle de passerelle entre les médias et les acteurs dudit Dialogue. Manifestement, une fois de plus, ils sont nombreux là-bas, qui n'ont pas compris l'importance de la presse en général, et de notre journal en particulier, sur la scène médiatique nationale. Surtout dans la couverture de ce genre de rendez-vous historique, d'une importance capitale pour notre pays. Espérons que désormais ils auront compris. Une fois pour toutes !

Salle de presse ou poste de presse ?



Une vue des deux postes mis à la disposition de la presse.

Enfin, les journalistes qui, jusqu'ici, n'avaient qu'une salle de presse vide, ont une salle équipée à minima. C'est-à-dire, deux postes de travail. Toute chose qui, semble-t-il, s'éloigne de ce qui avait été annoncé au départ. Au point où, on en vient à se demander s'il est question, en réalité d'une salle de presse ou d'un poste de presse.

Les "laissés pour compte" tiennent bon



Le sit-in des participants à la phase citoyenne s'est poursuivi hier.

Visiblement, ces compatriotes de la société civile ne comptent pas libérer les lieux du Dialogue politique, avant d'obtenir gain de cause. Ils étaient encore présents, hier, à l'entrée du stade d'Angondjé, pour revendiquer "leur frais de participation à la phase citoyenne de ces assises politiques". Encadrés par les forces de gendarmerie nationale, ces participants continuent de manifester de manière pacifique, dans l'espoir qu'une solution définitive à leur revendication sera enfin trouvée.